

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 29 mai 2017

DELIBERATION N° 97/ 5/2017 : TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMME 2017 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN ET GARONNE

L'an deux mille dix-sept, le lundi 29 mai à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 mai 2017.

Présents Titulaires : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Jean-Luc BUDOIA, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Jean-Louis IBRES, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 11

Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX à Marie-Claude BERLY, Nadine BOUVET à Paulette MULLER-DUPONT, Aline CASTILLO à Pierre BONNEFOUS, Jean-Martial DEJEAN à Pierre-Antoine LEVI, Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Philippe FRANCOIS à Jean-François GARRIGUES, Annie GUILLOT à Christian PEREZ, Francis LABRUYERE à Michel WEILL, Sophie LARAN à Jean-Luc BUDOIA, Rodolphe PORTOLES à Gaël TABARLY, Valérie RABAULT à José GONZALEZ.

Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX

Monsieur Christian PEREZ donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, le Grand Montauban réalise des travaux d'aménagement sur la voirie classée d'intérêt communautaire.

Ainsi, pour cette année 2017, sont notamment envisagés des travaux sur les communes d'Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Reyniès et Montauban.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux Collectivités Territoriales, le Conseil Départemental accorde une dotation aux Intercommunalités pour les travaux d'investissements réalisés sur la voirie.

L'une des conditions d'attribution est que le montant des travaux soit supérieur de 25% au montant de la dotation départementale fixée à 227 923 €.

D'ores et déjà, le coût de réalisation des travaux évalué sur les communes de Bressols, Reyniès et Montauban permettant de remplir cette condition. Il vous est ainsi proposé d'autoriser Madame la Présidente à solliciter cette dotation auprès du Conseil Départemental sur la base des montants suivants :

Commune	Localisation	Montant € HT
Bressols	Avenue de la Gare	381 981,00 €
Reyniès	Rue de la Victoire	166 838,95 €
Montauban	Boulevard Herriot	424 975,00 €
Total GMCA		973 794,95 €

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 22 mai 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- autoriser Madame la Présidente à solliciter auprès du Conseil Départemental la subvention au titre des travaux de voirie 2017,
- autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier,
- inscrire la recette au budget 2017.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- d'autoriser Madame la Présidente à solliciter auprès du Conseil Départemental la subvention au titre des travaux de voirie 2017,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier,
- d'inscrire la recette au budget 2017.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

01 JUIN 2017

De sa publication le :

01 JUIN 2017

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 30 mai 2017

La Présidente,
Brigitte BAREGES

